

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 22: Bâti éphémère

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Développer un nouvel art de bâtir

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



ÉDITORIAL

Le 30 octobre dernier, le Sénat des Etats-Unis a rejeté, par 55 voix contre 43, un projet de loi qui visait à obliger les usines américaines à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Quoique négatif, ce vote plutôt serré marque une spectaculaire avancée : en 1997, cette même chambre avait rejeté par 95 voix contre zéro les principes négociés dans le cadre des accords de Kyoto¹ !

Cet événement, d'une portée en soi relative, indique un changement progressif des mentalités en matière de développement durable. La répétition

accélérée de phénomènes climatiques inhabituels - dont l'été caniculaire que nous venons de vivre ne fut que le dernier avatar - ont ébranlé l'opinion publique.

Cette évolution crée un contexte favorable pour mettre en œuvre une action efficace en matière de développement durable. Pour que celle-ci génère des résultats probants, elle doit s'appuyer sur un corpus de connaissances solide.

Dans le domaine de la construction, pluridisciplinaire par nature, l'élaboration de ce savoir est lente. Il s'agit d'évaluer des critères souvent contradictoires, touchant l'aménagement du territoire, la gestion des ressources énergétiques, le plan d'investissement, les conditions de production, la pollution potentielle des matériaux, l'esthétique ou la valeur d'usage du bâtiment.

L'association Ecoparc a récemment cherché à isoler un élément de cette réflexion globale à l'occasion d'une journée d'études portant sur la durée de vie des constructions. L'intitulé « Faut-il construire pour trente ans ? » induisait une solution normative. Il a donc très logiquement suscité des réponses contradictoires, que nous publions dans ce numéro. Quelques exemples de construction à durée de vie limitée² accompagnent ces contributions, révélant pour leur part des solutions liées à des scénarios typologiques particuliers.

Les opinions changent vite, l'art de bâtir évolue plus lentement. Cela ne peut se faire en établissant à la hâte des principes généraux ou en suivant aveuglément les modes lancées par quelque lobby de fabricants de matériaux. Il s'agit de confronter attentivement les recherches et les expériences pour en tirer des enseignements solides, dans un domaine qui se caractérise surtout par sa très forte inertie.

¹ Information publiée dans Libération du samedi 1^{er} novembre 2003

² Rassemblés dans une exposition intitulée « Construire l'éphémère », visible jusqu'au 18 décembre 2003 dans les locaux de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel